

Les porteurs de projet affiliés à une centrale OFAJ déposent leur demande auprès de celle-ci. Tous les autres porteurs de projet adressent leur demande au Centre de Services Partagés (CSP) de l'OFAJ : csp@ofaj.org
Veuillez enregistrer ce formulaire au format PDF et l'ouvrir avec la dernière version d'[Adobe Acrobat Reader](#).

Intitulé du projet	
Informations liées au projet	
Êtes-vous une centrale ou dépendez-vous d'une centrale ? La liste des centrales OFAJ est disponible sur notre site Internet. ☐ Oui ☐ Non Si oui, nom de la centrale : > Un jumelage est-il mobilisé dans le cadre du projet ? ☐ Oui ☐ Non Si vous appartenez à un des réseaux suivants, veuillez sélectionner une option : La structure responsable du projet a-t-elle déjà déposé une demande de subvention auprès de l'OFAJ ? Si non, merci de joindre les statuts de l'organisation (pour les associations). ☐ Oui ☐ Non	
Structure responsable du projet Nom de l'association, de la fédération, de la collectivité territoriale ou de l'établissement scolaire/universitaire Rue CPVille Pays Personne chargée du projet Fonction Téléphone Courriel Coordonnées bancaires Libellé du versement Titulaire du compte (pas de compte privé) Banque BIC IBAN	Structure partenaire en Allemagne Nom Rue CPVille Pays Personne chargée du projet Fonction Téléphone Courriel Pour les établissements de l'enseignement général : Coordonnées bancaires de l'établissement scolaire allemand Libellé du versement Titulaire du compte (pas de compte privé) Banque BIC IBAN
Lieu et dates du projet CPVille Pays	Date d'arrivée sur le lieu Date de départ du lieu
Projets trilatéraux : structure partenaire d'un autre pays Nom Rue CPVille Pays Personne chargée du projet Fonction Téléphone Courriel	Projets multilatéraux : structure partenaire d'un autre pays Nom Rue CPVille Pays Personne chargée du projet Fonction Téléphone Courriel

Type de projet	>
----------------	---

Principe de réciprocité

Pour respecter la réciprocité, une rencontre de retour / une phase de projet doit être prévue dans chaque pays impliqué, à l'exception des réunions de préparation et d'évaluation.

Une rencontre de retour dans le/les pays partenaire(s) est-elle prévue ?
☐ Oui
 ☐ Non

☐ Cette demande concerne une rencontre retour

Veuillez indiquer les phases de projet passées et/ou prévues :

Phase	Période	Lieu/pays du projet	Type de projet	Subventionné par un des fonds spéciaux
Première phase			>	☐
Deuxième phase			>	☐
Troisième phase (trilatéral)			>	☐

Groupe cible

☐ Élèves
 ☐ Élèves de lycée professionnel
 ☐ Apprenties et apprentis
 ☐ Étudiantes et étudiants

☐ Personnes en activité
 ☐ En recherche d'emploi ou en cours d'insertion professionnelle
 ☐ Autres – veuillez préciser :

Composition du groupe	d'Allemagne	de France	d'un autre pays
Indiquez le nombre prévisionnel de personnes participantes et encadrantes subventionnées par l'OFAJ. Précisez également le nombre de personnes non concernées par la subvention OFAJ et le nombre de « jeunes ayant moins d'opportunités » *.			
Personnes participantes subventionnées			
Personnes participantes <i>non subventionnées</i>			
Personnes encadrantes subventionnées			
Personnes encadrantes <i>non subventionnées</i>			
TOTAL			
Dont jeunes ayant moins d'opportunités subventionnés*			
Participantes et participants** jusqu'à 30 ans			
Participantes et participants** de plus de 30 ans			
*La définition se trouve dans le glossaire des Directives . ** hors personnes encadrantes			

Hébergement (nombre de personnes participantes, équipe d'encadrement incluse)			
Hébergement gratuit / en famille : (indiquez le nombre de personnes)		Hébergement payant : (indiquez le nombre de personnes)	

Moyen de transport (aller-retour)

Veuillez indiquer les moyens de transport prévus pour chaque groupe subventionné par l'OFAJ.

Les voyages en avion ne peuvent être pris en compte que si la durée du trajet en train entre les gares principales les plus proches du départ et de la destination finale est supérieure à 8 heures.

Groupe	Moyen de transport prévu (choix multiple possible)	Si voyage en avion : Trajet en train supérieur à 8h ?
d'Allemagne	☐ Train ☐ Bus ☐ Voiture ☐ Avion	☐ Oui ☐ Non
de France	☐ Train ☐ Bus ☐ Voiture ☐ Avion	☐ Oui ☐ Non
d'un autre pays	☐ Train ☐ Bus ☐ Voiture ☐ Avion	☐ Oui ☐ Non

Commentaire :

Plan de financement. Les taux de subvention indiqués sont des taux plafond.

Les projets de la catégorie 1 sont subventionnés avec des obligations de présentations de justificatifs allégées par rapport aux projets de la catégorie 2 (cf. article 3.4.2.2 des Directives). **Montants exprimés en Euro**

Dépenses		Recettes						Catégorie	Réservé pour la centrale
I. Frais éligibles à une subvention de l'OFAJ		I. Subvention demandée à l'OFAJ cf. Directives de l'OFAJ							
1. Frais de voyage		1. Subvention pour frais de voyage	Nombre de part.¹	Distance km	Taux	Total	ou forfait	Catégorie 1	
Groupe allemand		Groupe allemand							
Groupe français		Groupe français							
Groupe d'un autre pays		Groupe d'un autre pays							
2. Frais de base²		2. Subvention pour frais de base	Nombre de part.	Nombre nuitées	Taux	Total	ou forfait	Catégorie 2	
		Taux simple							
		Taux majoré							
3. Frais de projet		3. Subvention pour frais de projet		Nombre nuitées	Taux	Total	ou forfait	Catégorie 2	
		Taux simple							
		Autres frais de projet³		Nombre nuitées	Taux	Total	ou forfait		
		Subvention majorée ⁴							
		Direction artistique ⁵							
		Trilatéral/ multilatéral							
4. Frais de soutien linguistique		4. Subvention pour frais de soutien linguistique		Nombre nuitées	Taux	Total	ou forfait	Catégorie 2	
		Animation linguistique							
		Cours tandem et formations ⁶							
Projet hybride		Subvention pour les phases de travail en ligne							
SOUS-TOTAL		SOUS-TOTAL DE LA SUBVENTION DEMANDEE À L'OFAJ							
II. Frais divers (non éligibles)		II. Autres contributions (obligatoire)							
		Fonds public, association de jeunesse, organisation ou institution privée :							
		Contribution des participantes et participants							
		Contribution de l'organisation							
		Autres :							
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES							

Le total des dépenses doit être égal au total des recettes. La case de vérification doit être à zéro :

Subvention pour frais d'administration ⁷		x	Total	
---	--	---	-------	--

Le porteur de projet est tenu de conserver tous les documents relatifs au projet pendant cinq ans après la fin du projet (cf. article 3.5 des Directives).

1. Nombre de part. (= nombre de personnes participantes et encadrantes) x 0,16 € x distance "trajet simple" = montant maximal de la subvention pour frais de voyage pour les voyages aller et retour (cf. article 2.4.1 et l'annexe 1 des Directives). Pour le calcul de la distance, utilisez l'outil : www.ofaj.org/calcul-frais-de-voyage. Pour tout déplacement aérien, le calcul se fait sur la base de la distance à vol d'oiseau.

2. Dépenses frais de base : elles concernent les frais d'hébergement et de restauration. La subvention pour frais de base n'est accordée que dans le cas d'un hébergement payant. Différents taux de subvention sont appliqués en fonction du groupe cible et du type de projet (cf. annexe 2 des Directives).

3. Au total, ces autres frais de projet ne peuvent être subventionnés qu'à hauteur maximale de 450 € par jour de programme pendant une durée de 10 jours maximum (cf. annexe 3 des Directives).

4. La demande d'une subvention majorée pour frais de projet dans le cadre de projets avec des « jeunes ayant moins d'opportunités » doit être justifiée à la section 5c du descriptif du projet.

5. Honoraires pour la direction artistique.

6. Pour les cours de langue binationaux comme pour les projets de formation aux méthodes de soutien linguistique, une subvention maximale de 250 € par jour de programme pour 10 jours maximum peut être accordée.

7. Frais d'administration : les centrales non gouvernementales et agréées par l'OFAJ peuvent percevoir soit une subvention de 50 € pour l'engagement d'un projet, soit 10 € par personne subventionnée lors du décompte d'un projet au titre de frais d'administration (cf. annexe 6 des Directives).

Veuillez apporter des réponses détaillées à toutes les questions.

Dans le cadre d'une formation, il est nécessaire de répondre à des [questions supplémentaires](#).

1. Programme prévisionnel : Veuillez joindre un programme prévisionnel indiquant les activités quotidiennes prévues ainsi que, le cas échéant, les [animations linguistiques](#) (indication du nombre d'heures par jour).

Remarque :

Concernant les rencontres de préparation/évaluation : vous pouvez fournir seulement un ordre du jour détaillé.

2. Décrivez le thème du projet ainsi que son organisation (coopération entre les partenaires, logistique etc.).

Si le projet correspond à l'un des axes prioritaires ci-dessous, veuillez sélectionner un axe prioritaire dans la liste déroulante (cf. [plan d'orientation](#)).

Liste déroulante thèmes prioritaires

3. Quels sont les objectifs du projet et quels activités, contenus et méthodes (moyens pédagogiques) prévoyez-vous pour les atteindre ?

4. Veuillez indiquer les aspects importants concernant le groupe cible (par ex. recrutement et profil des participantes et participants, discipline / filière d'études ou de formation).

5. Quelles mesures sont prévues pour :

a) garantir la qualité du programme (matériel pédagogique utilisé, animatrices et animateurs certifiés par l'OFAJ, évaluation, etc.) ?

b) rendre le projet plus écoresponsable (mobilité douce, activités prévues sur place, gestion des ressources et des déchets, alimentation, etc.) ? Voir [Pistes pour une organisation plus écoresponsable d'un projet international de jeunesse](#).

c) permettre la participation active de « jeunes ayant moins d'opportunités » au projet (solutions logistiques, méthodes, activités, accompagnement, etc.) ? La demande d'une subvention majorée pour frais de projet et/ou de personnes encadrantes supplémentaires doit être justifiée ici.

6. Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à surmonter les barrières linguistiques, à sensibiliser à la langue du partenaire et/ou motiver l'apprentissage de celle-ci ?

Si vous demandez une subvention pour frais de soutien linguistique selon l'annexe 4 des [Directives](#), veuillez en expliquer les raisons.

Rappel : une subvention pour [animation linguistique](#) peut être attribuée sous les conditions suivantes :

- au moins une heure d'animation par jour ;
- certifications et/ou compétences de l'équipe d'animation ;
- un compte-rendu sur l'animation linguistique doit être fourni dans le rapport joint au décompte, après le projet

Le projet a-t-il été développé dans le cadre d'une réunion de coopération ou de réseau ou d'une formation ?

☐ **Oui** ☐ **Non** Si oui, laquelle :

Attention : La mention du soutien de l'OFAJ doit figurer sur les supports de communication du projet. Des justificatifs seront à fournir au moment du décompte. L'OFAJ met à votre disposition un [kit de communication](#).

DEMANDE DE SUBVENTION

Projet de groupe

OFAJ
DFJW

Nom et fonction de la personne représentante* de la structure responsable du projet :

Nom, prénom _____ en ma qualité de _____

**Les demandeuses et demandeurs doivent être en mesure d'assumer la responsabilité administrative, juridique, technique et pédagogique vis-à-vis de la mise en oeuvre et de l'organisation des projets.*

Remarque concernant les établissements scolaires : La demande doit être signée par la direction.

Téléphone _____

Courriel _____

J'accepte que mes données personnelles soient traitées par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) dans le cadre de ma demande de subvention et de mon décompte d'utilisation. Je confirme également avoir consulté les informations concernant le traitement des données et de mes droits. En cas de communication de données personnelles de tierce(s) personne(s), je certifie que je peux transmettre ces données et que ces données sont exactes. Dans le cadre de rencontres trinationales, je consens à ce que les données personnelles que j'ai fournies soient transmises aux partenaires résidant dans un autre pays mentionné ci-dessus. Je consens que mes données soient également utilisées sous forme anonyme pour l'établissement de statistiques.

☐ Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire selon les Directives de l'OFAJ et m'engage à respecter les lois de protection de l'enfance et le cadre juridique en vigueur dans les pays impliqués (cf. article 1.3 des Directives).

Fait à _____, le _____

Signature : Seules les signatures manuscrites, les signatures manuscrites scannées ou électroniques sont valables.

Droit de rétractation :

La personne signataire a le droit de retirer son consentement à tout moment, sans justification. Pour cela, il suffit d'envoyer un mail à dsb-dfjw-ofaj@kinast.eu. La légalité du traitement effectué sur la base du consentement jusqu'à la rétractation n'est pas affectée par la révocation.

Conséquence de la non-signature :

La personne signataire n'est pas obligée de signer cette déclaration de consentement. Toutefois, faute de signature, votre demande de subvention sera incomplète et ne pourra pas être traitée.

Pour plus d'informations concernant la note d'information sur le traitement de vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), veuillez consulter l'avis de protection des données sur notre [site Internet](#).